

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

Site Association : <https://tranquillite-riverains-voie-mere.fr>

2021-05A 05C

Calais, le 30 septembre 2021

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

Notre Compte Rendu de la Réunion publique du 16/09/2021

1. GENERALITES.

1.1. Intervenants - Les riverains de la voie mère sont toutefois très déçus et amers de l'absence des décideurs de ce dossier à cette réunion hormis SNCF. Le projet de rénovation de la voie mère est un dossier évalué à 53 M€ (CPER 2015-2020). Malgré cela, il n'y avait aucune présence des financeurs (Conseil régional), Etat (muet), Mairie de Calais, député de la circonscription. Ce qui montre leur désintérêt pour ce projet et pour les riverains de la voie mère.

La municipalité de Calais et Grands Calais, dans un courrier du 14 juin reprenaient les réserves émises par l'association lors de nos échanges, soit :

- Niles mesures de bruit après changement menuiseries et pose des murs anti bruit,
- Remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres des habitations concernées,
- Changement des menuiseries de l'ensemble des habitations concernées par le mur rues Hoche et Cambronne,
- Plateaux anti vibratiles dans techn centre,
- Remplacement de certains joints de rails par des rails soudés, rue Duguay-Trouin

Ces propositions n'ont pas été abordées par la SNCF, et n'ont pu être discutées par le représentant municipal, compte tenu de son absence.

1.2. Réunions semestrielles - Sur la forme, l'association a souhaité ces réunions de suivi entre les acteurs du dossier et les riverains. L'association est satisfaite qu'elles puissent se dérouler en présentiel, dans de bonnes conditions. Il est également prévu des réunions de quartier en début 2022.

1.3. Valeur des habitations - Jamais la dévalorisation de la valeur des habitations n'est abordée, et pourtant il y aura des pertes lors des ventes. Qui va compenser ?

1.4. Protection acoustique : Tous les riverains n'ont pas été touchés par SNCF pour leur proposer le diagnostic. Certaines adresses étaient erronées (changement de propriétaire, vente habitations). **Il est impératif de commencer les travaux de remplacement des menuiseries dès que chaque dossier sera complet. Sinon, il y aura bousculade chez les fournisseurs, d'où allongement des délais qu'il faut combattre impérativement.**

1.5. Vibrations des habitations - Des tapis anti vibratiles sont prévus sur le secteur gare et Duguay-Trouin (projet initial), mais SNCF refuse toujours la pose aux Cailloux (rues Cambronne et Hoche).

1.6. Klaxons de trains - Nous constatons un comportement inacceptable de certains conducteurs de trains qui roulent très vite et klaxonnent comme des déments. Il est demandé aux responsables du VIAA de bien vouloir rappeler les règles (1 coup de klaxon par signal une gêne et non une série de klaxons)

1.7. Délais - Il est anormal que les délais se rallongent d'année en année :

- Secteur Gare/Quai de la Loire : Planning des travaux différé d'un an.
- Enquête publique : prévue en Sept./Oct. 2021 est repoussée en Nov./Déc. 2021.

1.8. Financement - Tout le monde sait que le financement de 53 M€ sera insuffisant, et l'Etat et la Région n'en discutent pas. Pourquoi ? Il faudrait quand même que l'on sache s'ils travaillent dans le même sens et pour les riverains. A moins que ce ne soit pour encore rallonger les délais !

1.9. Joint entre rails - Sujet non abordé à cette réunion. Il est anormal que les riverains doivent attendre si longtemps pour que les protections soient mises en place. Il faut que les responsables assistent au passage des convois pour qu'ils se rendent compte des nuisances ressenties, et nous les y invitons.

1.10. Trafic prévu - Actuellement le trafic est de 2 à 6 passages par jour. Il est prévu 30 passages par jour en 2040

2. PHASE 1 : Tracé des Fontinettes au Quai de la Loire

- ENQUETE PUBLIQUE – Aura lieu en Nov./Déc. 2021 au lieu de Sept./Oct. 2021
- Travaux Septembre 2024 à Mars 2025
- Les feux de signalisation prévus d'être posés sur les passages piétons ne le sont toujours pas.
Prévisions PN84 (Pont du Leu) Fin travaux 01/2022 – PN161 (Paul Bert) Fin travaux 04/2022

2.1. Phase 1 – Fontinettes à Technicentre

Autisme/dogmatisme des représentants de la SNCF par rapport aux propositions d'aménagement des riverains. Il y a des habitations très proches de la voie utilisée. Aucune proposition des riverains n'est retenue. Le projet actuel ne protège pas les riverains des nuisances importantes et reste inchangé (pas de recul du passage des trains malgré de nombreux faisceaux et la voie de service disponible, pas de tapis anti vibratile envisagé. Rejet de tapis anti vibratile parce qu'une partie de la voie a été rénovée il y a 5 ans, ce qui est vraiment anormal.

Le fait de passer par le centre du Technicentre n'est pas retenu ; par contre personne ne sait en quoi cela est gênant, il faut peut-être revoir le fonctionnement de celui-ci. Il faut que les différents secteurs de la SNCF discutent afin de supprimer au maximum les nuisances provoquées, même s'il faut changer le fonctionnement du Technicentre.

Les problèmes liés aux nuisances du Technicentre doivent être traités par les riverains avec le Technicentre.

Divergences de vues des riverains sur la mise en place de murs antibruit dans ce secteur.

2.2. Phase 1 – Secteurs Gare au Quai de la Loire + Isolation acoustique de la phase 2

Projet inchangé mais le planning des travaux est encore différé d'un an. Attention début des travaux fin 2023 en dehors du CPER. Seront-ils réellement financés ?

Suppression des appareils de voies quai du Danube validée.

Le pont Mollien sera finalement complètement rénové avec le changement du tablier du pont (gros montant dans le budget global), prévu du 28/10 au 01/11/2023.

Gros montant également pour le carrefour Mollien. Espérons que ce ne soit pas au détriment des autres secteurs ; les riverains ne sont pas demandeurs.

Pose des murs anti bruit en 2023 et 2024, délai encore rallongé, inacceptable.

3. PHASE 2 : Tracé du Quai de la Loire au Port

3.1. Tracés alternatifs

Cette solution, proposée par l'Association, avait trouvé satisfaction chez tous les intervenants (Région, Municipalité, Port, Président SEPD, Association). Une réunion de la Région avec Umicore a eu lieu le 22/04/2021, une nouvelle proposition d'achat de la Région a été proposée à Umicore, proposition qui semblait être acceptable. A ce jour, pas de nouvelle, y a-t-il eu relance ? Il faut réduire les délais. Nous avons déjà pensé qu'il fallait lancer une DUP en 2018, donc actuellement 3 ans perdus (si Umicore refuse de vendre).

L'étude des tracés alternatifs a débuté en janvier 2021 et doit se terminer fin 2022 : 2 ans pour ce genre d'étude est incompréhensible. On se met vraiment des bâtons dans les roues

4. CONCLUSION

- Les responsables directs Etat - Région – Municipalité – SNCF doivent être présents aux réunions.
- Comme cela a déjà été exprimé par un riverain, ces réunions sont des réunions d'information et non de construction et de concertation, les remarques des riverains n'étant jamais prises en compte.
- Rappel : Enquête publique phase 1 en Nov. / Déc. 2021
- Les délais de réalisation sont anormalement élevés et doivent être raccourcis
- L'avancement de la négociation Umicore/Région n'avance pas assez vite.
- Le délai des études des tracés alternatifs est trop long
- Compte tenu des délais de réalisation des travaux, il faut réduire le nombre de passages du fret ferroviaire.

Beaucoup de déceptions sur l'attitude des intervenants sur la rénovation de la voie mère, d'où notre grand désappointement.

Par exemple :

Courrier au Président de la République → renvoi la responsabilité au Préfet du Pas de Calais.

Courrier au Président de la SNCF → renvoi la responsabilité à la territorialité.

Courrier au Ministre → renvoi au Directeur général des infrastructures et Transports

Globalement, tous les grands décideurs ne désirent pas entrer dans les discussions.

Ce qui engendre une grande déception des riverains qui se sentent abandonnés et interrogés sur le fonctionnement de nos institutions : changement de nos conditions de vie sans concertation préalable, délivrance opaque d'autorisations puis procédures très complexes et très longues pour rétablir la tranquillité des riverains.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNE
Secrétaire



Destinataires : Ministre transport – Préfecture et Sous Préfecture - Région (Président et Vice Président) - Député de la 7^{ème} circonscription du Pas de Calais - SNCF (Président et Responsables région) - Municipalité de Calais – Association (CA et Riverains) - Presse